

DIRECTION DU BUDGET
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

PARIS, LE -- 9 OCT. 2000

TÉLÉDOC 242
BUREAU 1C-5C
N° 1C-5C-00-538

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE,

*A MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET
SECRETAIRES D'ÉTAT*

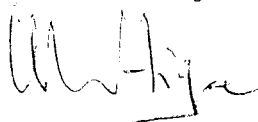
Objet : Mise à jour de la nomenclature d'exécution des dépenses budgétaires pour 2001.

La présente circulaire complète la circulaire n°1C-00-414 du 2 août 2000 relative à la mise à jour de la nomenclature d'exécution des dépenses budgétaires pour 2001 (dépenses civiles et militaires du budget général et des comptes d'affectation spéciale), de la nomenclature des fonctions des administrations et du classement des investissements.

Dans le cadre du suivi financier des nouveaux contrats de plan Etat-région 2000-2006, il vous est demandé de créer des articles d'exécution sur tous les chapitres et articles concernés, afin de permettre de connaître les dépenses relatives aux contrats de plan Etat-région.

Ces propositions de création devront être intégrées dans la livraison de la mise à jour de la nomenclature d'exécution 2001, à la mi-octobre.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur du Budget



CHRISTOPHE BLANCHARD-DIGNAC

Diffusion générale

003701672

